



Procédure et suite d un inventaire

Par **kerbors**, le **18/01/2017** à **14:11**

Bonjour,

Suite au décès de mon père ma belle mere a fait faire un inventaire chiffré objet par objet par le notaire des objets et meubles.

Si aucun des héritiers ne désire un objet ou meuble, est- ce cela va etre vendu aux enchères? et si pas de vente aux enchères que deviennent les objets et les meubles?

Merci de la réponse
Cordialement